

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

2ÈME ÉDITION DES VODUN DAYS
Ouidah accueille l'événement
les 9, 10 et 11 janvier 2025



P. 02

SUPPOSÉ COUP D'ÉTAT MANQUÉ AU BÉNIN P. 03

BOCO ET HOMEKY AUDITIONNÉS CE JOUR À LA CRIET



PASSATION DE SERVICES À LA HAAC P. 05



François AWOUDO, SG et Inès KOBO, SGA

HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION P. 08

Michel AHONON nommé chef service carte de presse par intérim



MISE EN ŒUVRE DU PROMAC À COTONOU P. 04



La communauté des pêcheurs salue le projet

**APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO
« FENOUE GUEST HOUSE »
+229 98 90 46 40**



**SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE
« ELONA HOUSE » À PORTO-NOVO
+229 98 90 46 40**



2ÈME ÉDITION DES VODUN DAYS**Ouidah accueille l'événement les 9, 10 et 11 janvier 2025**

Après le succès retentissant de la première édition ayant attiré près de 100 000 participants, la cité historique de Ouidah s'apprête à accueillir la deuxième édition des Vodun Days. Cet événement incontournable, célébrant les arts, la culture et la spiritualité Vodun, se tiendra les 9, 10 et 11 janvier 2025, à proximité de la Porte du Non-Retour en bord de mer ainsi qu'au cœur de la ville.

Les Vodun Days : Une immersion dans l'héritage Vodun

Cette nouvelle édition, étendue sur trois jours, promet une expérience encore plus immersive, mêlant festivités culturelles et moments culturels uniques.

L'évènement s'articule autour de plusieurs temps forts :

- La Grande cérémonie Vodun, point culminant des festivités, avec la sortie des couvents Vodun en présence de dignitaires et de fidèles ;
- Les concerts et spectacles en bord de mer mettant en avant des artistes béninois et internationaux ;
- Les animations des places et sorties des couvents Vodun dans la cité historique de Ouidah ;
- Le village des Vodun Days proposant de nombreux stands d'artisanat, de restauration et d'animations.

Les visiteurs pourront également assister à des parades en l'honneur des divinités Vodun, admirer les danses spectaculaires des Zangbéto et des Egungun, et profiter de concerts en plein air. Cette atmosphère vibrante offrira une expérience où tradition et modernité s'entremêlent dans un cadre à la fois festif et empreint de spiritualité.

Le Bénin, berceau du Vodun

Le Bénin, terre d'origine du Vodun, continue de valoriser et de partager cet héritage distinctif avec le monde à travers de nombreuses initiatives. Les Vodun Days s'inscrivent dans la lignée de projets d'envergure tels que la Route des Couvents Vodun et le futur Musée International du Vodun à Porto-Novo. Cet événement s'impose avec fierté comme un moment privilégié pour explorer les multiples facettes de cette tradition profondément ancrée dans l'histoire et la spiritualité béninoise.

À propos des Vodun Days

Les Vodun Days sont un rendez-vous annuel international qui célèbre l'art, la culture et la spiritualité Vodun. Cet événement, qui se tient chaque année au sein de la cité historique de Ouidah, attire des visiteurs du monde entier, renforçant ainsi la notoriété du Bénin en tant que berceau du Vodun.

**MÉDIAS AU BÉNIN****www.lemblemedujour.com, votre nouveau site d'informations**

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 le site www.lemblemedujour.com.

Sur ce site, vous aurez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

**VISITEZ NOTRE SITE
VIA CE LIEN**

www.lemblemedujour.com

L'Emblème ^{du jour}

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin

Email : lemblemedujour@gmail.com

Tél : +229 98904640

PRODUCTION

Ets EMERIC PRODUCTION

RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Emeric Joël ALLAGBE

Tél. : +229 97904640 / 98904646 / 44904640

MAQUETTE ET GRAPHISME

Mayass NOUMON

+229 96138484

SUPPOSÉ COUP D'ETAT MANQUÉ AU BÉNIN

Boko et Homeky auditionnés ce jour à la Criet

Grand jour à la cour de répression des infractions économiques et du terroriste (CRIET). L'homme d'affaires Olivier Boko, et l'ancien ministre des sports, Oswald Homéky, principaux accusés dans l'affaire tentative de coup d'Etat seront présentés au procureur de la République près la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET), ce jour mardi 1er octobre 2024.

Ils sont poursuivis dans une affaire de tentative de coup d'Etat contre le président Patrice Talon, Olivier Boko et Oswald Homéky seront auditionnés ce jour par le procureur de la CRIET.

L'audition était prévue pour le vendredi 27 septembre 2024 n'a pu avoir lieu. Les avocats des prévenus n'ont pu rencontrer leurs clients pour discuter du contenu du dossier avec eux. Ces derniers selon nos informations, n'ont pas souhaité démarrer l'audition sans avoir au préalable échangé avec leurs clients. C'est la raison du prolongement de la garde à vue des mis en cause. Les autorités judiciaires ont précisé, le 25 septembre, les faits reprochés à Olivier Boko et Oswald Homeky. Arrêtés dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 septembre dernier, les deux hommes qui gravitaient dans l'entourage de Patrice Talon sont soupçonnés d'avoir voulu le renverser en utilisant le commandant de la Garde républicaine.



PASSATIONS DE SERVICE À LA HAAC

François AWOUDO, nouveau Secrétaire Général

Monsieur François AWOUDO est le tout nouveau Secrétaire Général de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin. Présidée par Madame Katia KEREKOU LAOUROU, Directrice de Cabinet du Président de la HAAC, la cérémonie de passation de charges entre les Secrétares Généraux sortant et entrant, Monsieur Julien Pierre AKPAKI et Monsieur François AWOUDO s'est tenue ce lundi 30 septembre 2024 dans la salle de conférence de l'institution.

Le tout nouveau Secrétaire Général a félicité le Secrétaire Général sortant pour le travail abattu. Monsieur François AWOUDO s'engage à accomplir pleinement ses missions pour l'atteinte des objectifs de cette 7ème mandature.

Inès KOBO, nouvelle Secrétaire Générale Adjointe

Le nouveau Secrétaire Général de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin, Monsieur François Awoudo cède son fauteuil de Secrétaire Général Adjoint de l'institution à Madame Inès KOBO.

La cérémonie de passation de charges entre les Secrétares Généraux Adjoints sortant et entrant a été présidée ce lundi 30 septembre 2024 par Madame Katia KEREKOU LAOUROU, Directrice de Cabinet du Président de la HAAC BENIN .

Le Secrétaire Général de la HAAC, Monsieur François AWOUDO a exprimé pleinement sa confiance dans les capacités professionnelles de Madame Inès KOBO pour assurer sa mission.

« Je vous souhaite plein succès dans vos nouvelles fonctions. Et je vous invite à toujours accompagner le Président afin que nous rame-nions l'église au milieu du village au cours de cette 7ème mandature » a indiqué la Directrice de Cabinet, Madame Katia KEREKOU LAOUROU.



MISE EN ŒUVRE DU PROMAC À COTONOU

La communauté des pêcheurs salue ce projet salvateur

Les populations de Cotonou, vivant dans les environs de Tchonvi, Ahouansori, Ladji et consorts, et qui s'investissent essentiellement dans les activités de la pêche et de la transformation des produits halieutiques peuvent désormais se frotter les mains. Elles font partie des bénéficiaires du Projet de promotion de l'aquaculture durable et de compétitivité des chaînes de valeurs de la pêche (PROMAC). Ce projet initié par le Gouvernement vise à soutenir la communauté des pêcheurs.

À travers une séance grand-public tenue, le samedi 28 septembre 2024 devant des Sages et Notables des localités concernées, avec comme invitée spéciale, Madame Véronique TOGNIFODE, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, cette communauté remplie de femmes en quête d'autonomie financière, a eu droit à une présentation du projet avec les avantages bien définis pour les aider à sortir de leur situation de vulnérabilité. En langue locale et de manière détaillée, Monsieur Cyrille AHOLOUKPE, Coordonnateur dudit projet, a expliqué à cette communauté, la volonté du Gouvernement de les aider à mieux tirer profit de leur activité et dans un meilleur environnement.

En appui aux détails donnés par le Coordonnateur, la Ministre TOGNIFODE, très attachée à l'épanouissement des femmes, des enfants et des couches vulnérables en général, a mis l'accent sur la portée de ce projet pour les femmes, pionnières de l'économie à la base et surtout à l'intérêt pour les jeunes et les enfants. Un projet bénéfique pour cette communauté que la Ministre a exhortée à y adhérer fortement, dans la vision du Gouvernement pour le développement à la base.



Monsieur Isidore GNONLONFON, Ancien Maire de la Ville de Cotonou et sage de la communauté, a salué la présence de la Ministre et appuyé également l'exposé du Coordonnateur. Il s'est engagé à travailler pour une adhésion totale de cette communauté au succès du PROMAC.

Tour à tour, les pêcheurs et les femmes «fumeuses» de poissons et autres ont exprimé leur joie pour l'avènement de ce projet. Ils ont remercié particulièrement le Président Patrice TALON qui, en plus de la transformation physique que son Gouvernement opère dans Ladji, Ahouansori et environs, vient avec un projet bénéfique pour le capital humain.



COUP D'ETAT DÉJOUÉ DU 23 AU 24 SEPTEMBRE 2024 AU BÉNIN

Autour d'Adidjatou MATHYS, leaders et militants du BR de la 19ème C.E soutiennent TALON

Au Bénin, le coup d'Etat déjoué dans la nuit du 23 au 24 septembre 2024, selon la déclaration de presse du Procureur Spécial près la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET), n'a pas laissé indifférents les leaders politiques et militants du Bloc Républicain de la 19ème Circonscription Électorale. Autour de la Ministre du Travail et de la Fonction, Adidjatou MATHYS, Vice-présidente chargée de la mobilisation des ressources et de la gestion des finances du parti, par ailleurs Coordinatrice de la 19ème Circonscription Électorale du BR, ils ont donné de la voix ce dimanche 29 septembre au siège départemental du parti au cheval blanc cabré, à Porto-Novo.

Venus des Coordinations Communales de Sèmè-Podji, Porto-Novo, Adjarra, Aguégoués, ils ont, dans les motions lues et leurs différentes interventions, dit vigoureusement NON à toute prise du pouvoir par la force, puis rassurer le chef de l'Etat de leur soutien sans faille. Sur les pancartes que certains brandissaient à l'occasion, on pouvait lire entre autres : «Plus jamais de coup d'Etat au Bénin», «La paix est un comportement», «Œuvrons tous pour la paix».

Dans son intervention, après avoir énuméré certains considérants et acquis consacrés par la Constitution du Bénin dont le socle est l'historique Conférence nationale de février 1990, qui fait du pays le berceau de la démocratie dans la sous-région ouest africaine, la Ministre Adidjatou MATHYS a condamné «**énergétiquement cette sordide et honteuse manœuvre qui vise à déstabiliser le Bénin par la remise en cause de son ordre constitutionnel**». Tout en félicitant les forces de défense et de sécurité «**pour leur fidélité et loyauté à la République**», elle invite «**toutes les forces démocratiques éprises de paix et de justice à rester mobilisées et se lever comme un seul homme pour défendre le processus démocratique et l'Etat de droit chèrement acquis par le peuple**». Adidjatou MATHYS a ensuite réaffirmé le «**soutien ferme et indéfectible**» de la 19ème Circonscription Électorale du Bloc Républicain «**au Président de République, son Excellence Monsieur Patrice TALON, élu démocratiquement, conformément à la Constitution, aux lois et règlements de la République du Bénin**». Aussi, l'encourage-t-elle «**à poursuivre en toute sérénité et sans relâche l'œuvre gigantesque de construction du Bénin entreprise dans tous ses compartiments sans exclusive depuis 2016**». Pour conclure la motion lue, la Ministre du Travail et de la Fonction publique déclare : «**renouvelons enfin notre solennel attachement aux réformes engagées par le Président de la République et son gouvernement sans répit depuis avril 2016**».



D'autres condamnations et soutiens dans la même veine

Outre la Ministre Adidjatou MATHYS, l'Organisation des femmes républicaines, l'Organisation des jeunes du Bloc Républicain (OJBR) de la 19ème Circonscription Électorale et les différentes délégations communales du parti du cheval blanc cabré, se sont succédé pour condamner, à travers leurs porte-paroles, cet acte antidémocratique et apporter leur soutien à l'homme de vision et bâtisseur qu'est le Président TALON. Pour ces leaders, militantes et militants du BR, la seule voie pour exercer le pouvoir d'Etat, ce sont les élections. Ainsi, ils ont invité ceux qui voudraient aller à la présidentielle de 2026 à aller se préparer que de vouloir prendre par des raccourcis d'une époque révolue.

C'est par l'exécution en chœur de l'hymne national que cette sortie des leaders et militants du parti Bloc Républicain de la 19ème Circonscription Électorale a pris fin. Mais avant, la ministre MATHYS a missionné tous ceux qui ont effectué le déplacement à poursuivre la sensibilisation, dans leur environnement, sur la dangerosité et les lourdes conséquences de la prise du pouvoir par les armes. Un acte d'ailleurs pros crit par les textes.





ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés



Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé? Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre ? Nous avons aussi tout pour vous accueillir !

ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INÉDITS



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999



GUEST HOUSE FENOÛ

Appartements & Chambres meublés

98 90 46 40



Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublé ?



Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé? Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre ? Nous avons aussi tout pour vous accueillir !

ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INÉDITS



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

HAAC

Michel Ahonon nommé chef service carte de presse par intérim

Au Bénin, le journaliste Michel Kpodékon Ahonon est nommé chef service carte de presse par intérim par le président de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, Edouard Loko.

C'est par décision numéro 024-71/HAAC du 27 septembre 2024 que le journaliste Michel Kpodékon Ahonon est nommé chef service carte de presse par intérim, près la direction des médias de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication. C'est un mérite. Michel Ahonon est le président du Comité de Facilitation Carte de Presse Il a joué récemment un important rôle à la tête dudit comité pour la réalisation de ce sésame aux professionnels des médias. Ci dessous la décision de sa nomination.



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION**



DECISION N°24-071/HAAC DU 27 SEPTEMBRE 2024

PORTANT NOMINATION DE MONSIEUR AHONON KPODEKON MICHEL AU POSTE DE CHEF DU SERVICE CARTE DE PRESSE PAR INTERIM DE LA HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION

LE PRESIDENT DE LA HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION

Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la Loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu la Loi n°2022-13 du 05 juillet 2022 portant Loi Organique sur la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;

Vu le Décret n°2024-1011 du 03 juillet 2024 portant nomination des membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication pour la septième (7^{ème}) mandature ;

Vu l'installation officielle de la septième (7^{ème}) mandature de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication le 22 juillet 2024 ;

Vu le Règlement intérieur de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication en date du 06 juillet 2005 ;

Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article premier : Monsieur **AHONON Kpodékon Michel**, est nommé Chef du Service Carte de presse par intérim près la Direction des Médias de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

Article 2 : La présente décision, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature. Elle sera publiée au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 septembre 2024
Le Président



Edouard LOKO

Ampliation :

- Conseillers	8
- DC	1
- SG	1
- SGA	1
- SE/RIARC	1
- Directeurs	6
- Chefs d'Antennes	6
- C/SRH	1
- Chrono	1
- Intéressé	1
- Dossier	1

RENDEZ-VOUS DES ARTS DU 04 OCTOBRE 2024 AU 05 JANVIER 2025

Plus d'une quarantaine d'artistes béninois annoncée à Paris

Du 04 octobre 2024 au 05 janvier 2025, Paris devient le carrefour de la créativité béninoise avec un événement artistique exceptionnel. Cette rencontre artistique entend illuminer le travail de 42 artistes originaires du Bénin et de sa diaspora, offrant une plateforme unique où la richesse des traditions se marie harmonieusement avec les expressions contemporaines.

L'emblématique cadre parisien accueillera donc cette exposition qui promet d'être une immersion fascinante dans la culture béninoise. En effet, les visiteurs auront l'occasion de découvrir des œuvres allant de la peinture à la sculpture, en passant par la photographie et les arts numériques, chacune racontant une histoire, un héritage, une vision du monde.

L'évènement, soutenu par des institutions culturelles et des partenaires officiels, vise à créer un pont entre le Bénin et la France, favorisant ainsi les échanges culturels et artistiques. Les artistes sélectionnés, issus de divers horizons, sont des ambassadeurs de la créativité béninoise, chacun apportant sa touche personnelle et son interprétation des thèmes universels tels que l'identité, la mémoire et l'innovation.

Parmi les temps forts de cette rencontre, des ateliers interactifs, des performances et des conférences seront organisés, permettant aux spectateurs d'approfondir leur compréhension de l'art béninois et de ses influences contemporaines. Ces moments d'échange seront l'occasion de tisser des liens entre les artistes et le public, renforçant ainsi le dialogue interculturel.

Cette exposition représente une occasion unique de célébrer la diversité et la richesse artistique du Bénin, tout en positionnant Paris comme un lieu de rencontre privilégié pour les artistes du monde entier.

Ne manquez pas cette chance d'explorer un univers artistique riche et vibrant, où chaque œuvre est une invitation à découvrir le Bénin sous un nouveau jour.

Rendez-vous à Paris pour cet événement qui s'annonce comme un temps fort de la scène artistique internationale !

Révélation!

ART CONTEMPORAIN DU

Bénin

CONCIERGERIE,
4 OCTOBRE 2024 -
5 JANVIER 2025






RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX



ADAC
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
DES ARTS ET DE LA CULTURE
MINISTÈRE DU TOURISME DE LA CULTURE ET DES ARTS DU BÉNIN

Médias partenaires
BeauxArts
Magazine

79ÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES À NEW-YORK

Discours du Ministre des Affaires Étrangères, Monsieur Olushegun Adjadi BAKARI



- Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'État, de gouvernement et de Délégation,

- Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense honneur que je me tiens devant vous aujourd'hui, à cette tribune emblématique des Nations Unies, au nom de Son Excellence le Président Patrice Talon, Président de la République du Bénin. Permettez-moi, dès l'entame de ce propos, de réaffirmer l'attachement indéfectible du peuple béninois à la démocratie, à la stabilité politique et au principe de conquête pacifique du pouvoir. Depuis l'historique Conférence nationale des forces vives de février 1990, le Bénin a choisi le chemin de la démocratie, et sous le leadership du Président Patrice Talon, nous avons su préserver et renforcer nos institutions. Nos Forces de Défense et de Sécurité, avec courage et sens de la République, continuent de protéger notre territoire et nos institutions. Toute velléité de déstabilisation, intérieure ou extérieure, sera vaincue. Notre marche vers le développement est désormais irréversible.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, le monde est confronté à des tensions croissantes, et l'incertitude devient une constante de notre époque. Nous observons chaque jour un accroissement de la polarisation, avec des crises qui, partout, sapent la cohésion mondiale et hypothèquent l'avenir de l'humanité. Que ce soit au Sahel, au Soudan, en Ukraine, en mer de Chine ou au Moyen-Orient, les conflits qui surgissent mettent en péril la paix et la stabilité mondiales. Ces tensions n'apportent que souffrances et désolation, provoquant des vagues de pauvreté qui touchent les économies les plus fragiles, et aggravent la vulnérabilité des populations. Bien que l'Afrique soit souvent éloignée de l'origine de ces crises, elle n'en demeure pas moins profondément affectée. La région sahélienne, en particulier, est aujourd'hui le théâtre de tensions grandissantes, exacerbées par des décisions prises sans le consentement des Africains. Cette instabilité compromet gravement notre développement durable. Plus inquiétant encore, certaines forces extérieures cherchent à importer leurs rivalités géopolitiques dans notre région. Le Bénin dénonce fermement toute tentative de faire du Sahel un nouvel épice de luttes géopolitiques. Ces ingérences nourrissent le terreau du terrorisme, une abomination que nous condamnons sans réserve. Que ce soit en Afrique ou ailleurs, le terrorisme est inacceptable. Aucune cause ne peut justifier le terreur, la souffrance et la destruction qu'il provoque.

Aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement envers l'unité africaine. Plus particulièrement en Afrique de l'Ouest, nous avons la responsabilité historique de préserver la fraternité séculaire qui unit nos peuples. Le Bénin est prêt à jouer son rôle dans cette bataille contre le terrorisme et pour le développement. Notre unité d'action est essentielle quelles que soient les organisations auxquelles nous décidons d'appartenir. C'est également cet attachement à la non-violence qui nous a emmené à condamner la guerre en Ukraine, les attaques terroristes du 7 octobre 2023 au Moyen-Orient, et toutes les violences qui endeuillent chaque jour nos frères et sœurs du Sahel. Nous appelons la communauté internationale à intensifier ses efforts pour ramener la stabilité à travers le dialogue, que ce soit au Moyen-Orient, où la solution à deux États demeure la seule voie viable, ou en Ukraine, dans la région des Grands Lacs, au Soudan, en Libye ou encore dans la République sœur d'Haïti.

Mesdames et Messieurs,

En dépit de ces foyers de tension, nous ne devons jamais perdre de vue un autre défi majeur qui menace l'avenir de notre monde : la pauvreté sous toutes ses formes. À cinq ans de l'échéance de 2030, il est douloureusement clair de constater que nous n'atteindrons pas les Objectifs de Développement Durable. Mais nous ne devons pas abandonner la lutte. Le combat contre la pauvreté reste l'un des plus grands défis de notre époque. Sans ce combat, il n'y aura ni paix véritable, ni stabilité durable. L'Afrique, mesdames et messieurs, est l'avenir du monde. Dans quelques décennies, notre continent sera le foyer d'un quart de l'humanité. Nos jeunes, porteurs d'une créativité immense, et nos ressources naturelles en font un atout indispensable pour l'avenir de la planète. Mais pour que ce potentiel devienne réalité, nous devons éradiquer la pauvreté sur notre continent. Il est urgent d'agir, car chaque année de retard compromet cet avenir. Dans vingt-cinq ans lorsque nos pays auront pour la plupart un siècle d'existence, serons-nous encore à débattre de l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à la santé et à l'éducation ? Ou aurons-nous enfin franchi le cap qui permettra à chaque Africain de vivre dans la dignité ?

Voilà la question essentielle que nous devons nous poser. Le temps de l'action est venu.

Depuis 2016, le Bénin a emprunté la voie du progrès sous le leadership du Président Patrice Talon. Nous avons pris notre destin en main et initié des réformes majeures, que ce soit dans l'éducation, la santé, ou les infrastructures. Aujourd'hui, nous sommes engagés sur une trajectoire de transformation et de développement. Le monde doit reconnaître ces efforts et soutenir les nations africaines qui œuvrent pour leur avenir.

Mesdames et Messieurs,

Pour que l'Afrique prenne son envol, elle doit aussi se réconcilier avec son histoire et son identité profonde. Comme il est impossible de comprendre l'Europe sans l'influence de l'Église chrétienne ou de comprendre le Moyen-Orient sans se pencher sur l'islam, il est tout aussi impossible de saisir l'essence de l'Afrique sans embrasser pleinement ses croyances, ses traditions, et sa civilisation. C'est dans cet esprit que le Bénin, terre mère de la culture Vodun, a pris l'initiative de corriger les perceptions négatives sur cette culture. Nous voulons révéler au monde la richesse de notre civilisation. En connaissant et en respectant notre histoire, nos croyances, et notre culture, le monde pourra comprendre qui nous sommes et pourquoi l'Afrique est essentielle à l'équilibre et au développement global. Mais le respect de l'Afrique ne s'arrête pas à la reconnaissance de son passé. Il passe aussi par un panafricanisme moderne, tourné vers l'action. Un panafricanisme engagé dans la réduction de la pauvreté, dans la d'un continent prospère. Ce panafricanisme doit se traduire par des actions concrètes. Comment prôner l'unité africaine quand il est plus facile pour un Européen de voyager en Afrique que pour un Africain lui-même ?

Le Bénin a fait un choix audacieux en supprimant les visas pour tous les ressortissants africains. Ce geste n'est pas simplement symbolique, il reflète notre engagement à bâtir une Afrique où chaque

Africain puisse se sentir chez lui, partout sur le continent.

Mesdames et Messieurs,

Plus que jamais, le respect de l'Afrique passe aussi par la reconnaissance de ses enfants dispersés à travers le monde. Nos frères et sœurs de la diaspora, déracinés de force lors des heures sombres de la traite transatlantique, doivent retrouver leur place au sein de la communauté africaine. Il est temps de guérir ces blessures, de recréer ce lien sacré avec ceux qui, bien que physiquement éloignés, portent l'Afrique dans leur cœur. Les Afro-descendants ne sont pas de simples membres éloignés de notre famille. Ils sont nos enfants, nos frères, nos sœurs. Ils incarnent une part essentielle de notre identité collective. En reconnaissant leur droit au retour, nous leur disons : « Vous n'avez jamais cessé d'appartenir à cette terre. L'Afrique est votre foyer, et nous vous attendons les bras grands ouverts. » 2024 marque la fin de la Décennie internationale des personnes d'origine africaine. À cette occasion, le Bénin a pris une mesure historique en adoptant une loi qui accorde la nationalité béninoise à tous les Afro-descendants qui le souhaitent. Cet acte est bien plus qu'un simple geste symbolique : il est une invitation à un avenir commun, un appel vibrant à l'unité et à la solidarité.

Ensemble, Africains du continent et de la diaspora, nous relèverons les défis de demain. Ensemble, nous bâtirons une Afrique forte, prospère et respectée.

Mesdames et Messieurs,

Le Bénin est prêt. Prêt à tracer la voie vers une Afrique unie, dynamique et ouverte sur le monde. Le siècle de l'Afrique est à portée de main. Il dépend de notre capacité à saisir cette opportunité, à bâtir une Afrique où chaque citoyen, qu'il soit né sur le continent ou qu'il fasse partie de la diaspora, joue un rôle clé dans notre renaissance commune.

Je vous remercie.

PROJET D'AMÉNAGEMENT BALNÉAIRE DE LA ROUTE DES PÊCHES

Communiqué du Gouvernement

Le Ministre de l'Économie et des Finances et le Ministre du Cadre de vie et des Transports, chargé du Développement Durable portent à la connaissance des promoteurs et investisseurs privés désireux de conclure un bail à construction avec l'État pour développer des projets d'établissements de restauration et de loisirs (Restaurants, Bars, Snacks, Lounges, Casinos, Boîtes de nuit, Salles de jeux, ...etc.) dans le cadre du projet d'aménagement balnéaire de la route des pêches, que la date limite de soumission des demandes, initialement fixée au 30 septembre 2024 est reportée au 31 octobre 2024 à 17 heures.

Plus de détails dans le communiqué ci-joint

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
REPUBLIQUE DU BÉNIN
1086
N° /MCVT/MEF/DC/SGM/SP-C

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
REPUBLIQUE DU BÉNIN
Cotonou, le 30 SEPT 2024

COMMUNIQUÉ CONJOINT

Le Ministre de l'Économie et des Finances et le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable, portent à la connaissance des promoteurs et investisseurs privés désireux de conclure un bail à construction avec l'Etat pour développer des projets d'établissements de restauration et de loisirs (restaurants, bars, snacks, lounges, casinos, boîtes de nuit, salles de jeux, etc.) dans le cadre du projet d'aménagement balnéaire de la route des pêches, que la date limite de soumission des demandes, initialement fixée au 30 septembre 2024 est reportée au 31 octobre 2024 à 17 heures. Le lieu et l'adresse de dépôt restent inchangés.

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable
Le Ministre de l'Économie et des Finances

José TONATO
Romuald WADAGNI

CONSEIL NATIONAL DES TRANSFORMATEURS DE

Liste des membres élus du CA

Les membres du Conseil d'administration du Conseil national des transformateurs de cajou du Bénin (CNTC) sont désormais connus. Ils ont été élus par les délégués du Conseil à l'issue de l'Assemblée générale qui s'est tenue le vendredi 27 septembre 2024.

À cette occasion, Charles Ndonga Kayembe, représentant de la société Afokantan Bénin Cashew SA, a été désigné à l'unanimité par les délégués pour présider le Conseil d'administration. Cette instance est composée de cinq membres : Martial Degblélo de Bénin Cashew SA, vice-président ; Luc Evénamian Loko de Nassara Bénin Sarl, secrétaire général ; Ganiou Issiakou de Fludor Bénin SA, trésorier général ; et Moussa Do Rego d'Africa Négoce Industrie, conseiller.

Le Conseil de surveillance, pour sa part, est composé de deux membres : Henri Ahouandjinou du groupe Zanclan Bénin et Placide Vigan d'Eyitayo CD Industrie.

Les travaux de l'Assemblée générale ordinaire ont été ouverts par le président de la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin (CNA), Hermann Djetta. Dans son allocution, il s'est félicité de la tenue de cette assemblée, qui marque l'aboutissement du processus d'accompagnement des deux principales filières agricoles au Bénin : le cajou et le soja. Hermann Djetta a également rappelé que l'Assemblée générale du CNTC intervient après celle des producteurs, dont la structuration a récemment été revue.

De son côté, le représentant du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a salué la tenue de l'événement, soulignant son importance pour le développement de la filière cajou au Bénin.



SECRETARIAT EXÉCUTIF / MAIRIE D'ADJOHOUN

Jéronime Bocovou rétablie dans ses fonctions

Le préfet du département de l'Ouémé, Dr. Marie Akpotrossou, a annulé le licenciement de Jéronime Sonangnon Bocovou, Secrétaire Exécutive, par un arrêté daté du 27 septembre 2024.

Ce licenciement, initialement porté par l'acte N° 10B/52/MC/ADJ/SP/2024 du maire de la commune d'Adjohoun, a été jugé non conforme aux dispositions des articles 144 et 145 de la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021, portant sur le Code de l'administration territoriale en République du Bénin. Selon l'arrêté, le refus d'approbation du licenciement découle du fait que les procédures stipulées par la loi n'ont pas été respectées. L'article 144 précise que la constatation d'une faute lourde par le maire doit être soumise au conseil de supervision, qui décide de la révocation, tandis que l'article 145 évoque la possibilité d'une révocation par décret pris en Conseil des ministres, après rapport circonstancié du préfet.

La nomination d'un intérimaire après le licenciement a également été annulée. La décision prend effet immédiatement à compter de la date de signature de l'arrêté.



EDUCATION

La vente des manuels et cahiers d'activité CI-CP toujours interdite

Le ministre Salimane Karimou met en garde et lance un appel aux parents d'élèves

Par le canal d'un communiqué en date de ce lundi 30 septembre, le ministre des enseignements maternel et Primaire Salimane Karimou interdit désormais la vente des manuels et cahiers d'activités Mathématiques et Français CI-CP conçus, élaborés par le Gouvernement du Bénin dans les écoles primaires publiques comme privées. Le communiqué renseigne que les auteurs de cette pratique répréhensible s'exposent aux rigueurs des dispositions des textes en vigueur en la matière.



PREMIÈRES JOURNÉES VÉTÉRINAIRES DU BÉNIN

Le Ministre DOSSOUHOUI insiste sur la sensibilisation des risques liés aux zoonoses

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Monsieur Gaston Cossi DOSSOUHOUI, a procédé au lancement officiel des travaux des Premières Journées Vétérinaires du Bénin, ce jeudi 26 septembre 2024 à la salle bleue du Palais des Congrès à Cotonou. Les assises se tiennent sous le thème : « Le vétérinaire, un agent essentiel de santé au cœur de l'approche One Health ».

Ces journées visent à améliorer la visibilité de la profession vétérinaire et à mettre en exergue le rôle joué par les professionnels de la santé animale. À l'occasion, le Ministre Gaston Cossi DOSSOUHOUI a insisté sur quelques enjeux des services vétérinaires qui sont, entre autres, de garantir l'accès aux soins et à la protection des animaux, à leur bien-être ; de protéger l'homme en garantissant la sécurité sanitaire des aliments mais aussi en gérant au mieux les risques infectieux zoonotiques notamment émergents, décuplés par la mondialisation des flux, les changements climatiques et l'intensification des productions animales et de combattre la résistance aux antimicrobiens (RAM) qui est actuellement l'une des plus graves menaces pour la santé humaine.

Le 28 septembre 2024, date de la clôture des Journées, coïncide avec la célébration de la Journée Mondiale de lutte contre la rage.



À cet effet, le Ministre a rappelé aux vétérinaires leur responsabilité de sensibiliser la communauté sur les risques liés aux zoonoses et à l'utilisation inappropriée des antimicrobiens.

Puis dans la perspective de l'interdiction des importations de volailles congelées au 31 décembre 2024, il les a invités à s'investir davantage dans la promotion des productions animales par le renforcement des conseils agricoles dédiés.

La Journée Mondiale Vétérinaire a été créée en 2000 et vise la promotion du rôle du vétérinaire dans la santé et le bien-être des animaux, des humains et des communautés.

Et pour Christian DOVONOU, président du Conseil de l'Ordre National des Médecins Vétérinaires du Bénin, la structure qu'il dirige avait depuis quelques années le projet d'avoir une célébration nationale de ces journées. « Grâce au concours de toutes et de tous, nous avons l'honneur de célébrer la première édition de cet événement que nous voulons périodique », se réjouit-il.





GUEST HOUSE FENOUE
 Appartements & Chambres meublés
 ☎ 98 90 46 40



ELONA HOUSE
 Salle de fête et de conférence à Porto-Novo
 ☎ 98 90 46 40

Appartements meublés à Porto-Novo « FENOUE GUEST HOUSE »



Salle de fête et de conférence « ELONA HOUSE » à Porto-Novo



 **Porto-Novo, Djassin
 Houinvié - Dowa - Tokpota**

 **+229 95534395 / 55500707**

 **+229 98904640 / 55499999**